

**CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE
(CCFLS)**

**ACADEMIE DE LA GUYANE
SESSION 2022**

RAPPORT DE JURY

Le présent rapport de jury a essentiellement pour objectif d'aider les candidats à appréhender plus finement les enjeux et les attendus de l'examen. Nous espérons que cette lecture sera également utile aux candidats ajournés en 2022, que nous encourageons vivement à se présenter à nouveau, compte-tenu de leur indéniable motivation.

❖ **Quelques chiffres**

Nombre total de candidats convoqués (ayant envoyé le rapport dans le délai imparti) : **53** (37 dans le premier degré, 16 dans le second).

Nombre total des présents à l'examen oral : **42**

Nombre de candidats admis : **25**, soit 59,5 % des candidats présents

Meilleure note obtenue : 18/20

Les candidats ajournés ont pour la plupart obtenu une note comprise entre 07 et 09/20.

Les candidatures s'avèrent donc un peu plus nombreuses chaque année, notamment dans le second degré. Nous ne pouvons que nous en réjouir, d'autant plus que le contexte d'enseignement guyanais justifie pleinement cet intérêt croissant porté au Français Langue Seconde.

Toutefois, un double malentendu persiste, que les précédents rapports de jury n'ont visiblement pas toujours suffi à dissiper.

❖ **Rappel des attentes**

D'une part, il n'est pas simplement attendu du candidat qu'il témoigne de son intérêt pour le FLS, fût-il étayé par des formations et des expériences. Très concrètement : il doit être en mesure de prendre en charge des élèves d'UPE2A (-PSA) dès la rentrée suivante.

D'autre part, la certification, comme l'indique le terme, vient valider une compétence d'ores et déjà construite. Que tout processus de formation soit par définition en cours de construction, c'est un fait, mais il est à noter que certains candidats continuent de se présenter à l'examen avec pour objectif exprimé de « se former au FLS ».

Reste que, et c'est logique, de nombreux candidats n'ont jamais exercé encore en UPE2A. Certains ont su toutefois se projeter et proposer une séquence, un projet, une séance, des

activités, qu'ils pensaient adaptés à des élèves d'UPE2A. Entre la rédaction du rapport écrit et l'examen oral, ils sont allés assister à des cours d'UPE2A, ont construit des outils avec l'enseignant référent, co-animé des séances, complété parallèlement leur formation. Ces candidats ont, très majoritairement, été admis.

❖ **Le rapport écrit**

Comme le soulignaient déjà les précédents rapports, les dossiers reçus sont extrêmement inégaux et ne répondent pas tous à la commande, loin s'en faut. Les dossiers les plus convaincants présentaient une séquence, parfois une seule séance, voire une activité, déjà mises en œuvre ou en projet, contextualisées, tout à la fois concises et clairement détaillées, étayées enfin par quelques références théoriques bien choisies et bien maîtrisées. D'autres se résumaient à un sec Curriculum Vitae, qui, de surcroît, ne mettait pas forcément en évidence ce qui pourrait justifier d'une certification FLS. Enfin, quelques dossiers, pléthoriques, excédaient largement la limite des cinq pages, et/ou proposaient en annexe une liasse de documents peu exploitables, faute de problématisation autant que de hiérarchisation.

Le rapport n'étant pas soumis à notation, l'ensemble des inscrits l'ayant déposé dans les délais fixés a toutefois été convoqué à l'oral, comme il se doit. Dans la plupart des cas, il y a eu corrélation entre la qualité du dossier et l'admission. Mais pas systématiquement. En d'autres termes : c'est bien l'examen oral qui reste déterminant.

Ne pas en déduire pour autant que le rapport est pure formalité – voire optionnel. Il permet tout d'abord au jury de connaître le parcours du candidat. Il dégage de ce fait du temps pour que l'exposé oral soit consacré à autre chose qu'au récapitulatif des expériences professionnelles. Enfin, le rapport prédispose plus ou moins favorablement le jury. Il importe donc de le construire et de le rédiger de manière à mettre d'emblée toutes les chances de son côté.

❖ **L'articulation rapport écrit / examen oral**

L'exposé oral de 10 minutes qui précède l'entretien (de 20 minutes quant à lui) ne peut en aucun cas consister en une paraphrase oralisée du rapport écrit.

Faut-il pour autant faire totalement abstraction de ce rapport ? Certains candidats ont opté cette année pour un format qui nous est apparu assez pertinent pour être, non pas préconisé, mais du moins suggéré. Ils ont repris ce qu'ils présentaient dans leur rapport pour y apporter : des prolongements suite à mise en œuvre (documents authentiques à l'appui : productions d'élèves, enregistrements, évaluations...), des améliorations, des remaniements, jusqu'à la refonte intégrale. En effet, bien souvent, entre octobre et février, les candidats ont pris le temps d'aller en UPE2A et se sont aperçu de ce qui manquait à leur proposition initiale. D'autres ont présenté des activités menées, par exemple, en AEF, dans un contexte très différent, et ont réfléchi entre temps aux adaptations nécessaires (en UPE2A, en Guyane). Les apports de la formation, *via* le CASNAV notamment mais non exclusivement, ont permis un retour réflexif que le jury a salué.

Par ailleurs, le rapport écrit a toute son utilité en ce qu'il sert très souvent de point de départ à l'entretien : le jury demande de préciser, de développer ou d'illustrer tel élément, de

nuancer tel propos, d'expliciter telle référence bibliographique. De ce fait, un rapport sans contenu élargit considérablement le champ des questionnements possibles...

Dernière remarque à ce propos : veillez à relire votre rapport avant l'oral et à vérifier que vous êtes parfaitement au clair avec ce que vous avez écrit. Par exemple, le jury a peu apprécié qu'un candidat, qui avait mentionné un ouvrage comme « essentiel », n'en ait plus aucun souvenir lors de l'entretien.

❖ **Connaissances théoriques (savoirs didactiques et données institutionnelles) : les incontournables**

Si la CCFLS n'est pas un diplôme de nature universitaire, son obtention n'en requiert pas moins un bagage théorique. De longues années d'exercice auprès d'élèves allophones, de nombreux projets et un engagement sincère constituent certes un atout de taille, mais ne dispensent pas de la prise de hauteur que permet la formation.

Le jury attend en premier lieu que la définition et la distinction entre FLE, FLS, FLSco et FLM, ainsi que le *continuum* parfois subtil de l'un à l'autre, soient parfaitement maîtrisés.

Au registre des données institutionnelles, il est impératif d'avoir compris les modalités d'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés, telles que définies par la circulaire d'octobre 2012, le rôle qu'y tient le CASNAV dans sa collaboration avec l'Education Nationale, et, bien entendu, le fonctionnement d'une UPE2A et d'une UPE2A-PSA. Être en mesure d'en expliciter les acronymes, et d'expliquer ce qu'est une « unité pédagogique » semble la moindre des choses. Un certain nombre de candidats, pour décrire le fonctionnement du dispositif, se sont exclusivement appuyés sur la manière dont il est mis en œuvre au sein de leur établissement. Si ceci peut donner lieu à des réflexions intéressantes, il convient toutefois de connaître les modalités règlementaires d'une UPE2A, ne serait-ce que pour contribuer *in situ* à ce que la structure évolue vers ce qu'elle devrait être.

Le jury attend également que soient connus le rôle et les ressources (académiques comme nationales) du CASNAV, ainsi que quelques grandes notions et méthodes pédagogiques sans cesse sollicitées dans l'enseignement du FLE/FLS (par exemple : statut de l'erreur, « interlangue », grammaire actionnelle, acte langagier, pédagogie de projet, etc.)

Enfin, il est difficile de candidater à la CCFLS en ignorant ce qu'est le CECRL.

Pour tout dire, les candidats de la session 2022 détenaient pour la majorité d'entre eux ce bagage théorique élémentaire, et parfois bien au-delà compte-tenu de leur parcours universitaire - certains ont fait des études de FLE, parfois assez poussées ; d'autres se sont inscrits au parcours de formation M@gistère proposé par le CASNAV.

Mais nous avons pu observer - trop souvent - une tendance à dérouler, un peu mécaniquement parfois, le catalogue attendu des sigles et des références incontournables, sans être en capacité d'envisager en quoi et comment, concrètement, ceux-ci devaient être articulés à la pratique de classe.

❖ La réalité de l'UPE2A au quotidien

Compte-tenu de l'objectif premier de la CCFLS (pour rappel : valider des enseignants qui puissent enseigner en UPE2A quelques mois plus tard), le jury s'est autorisé des questions très concrètes. Il est à noter que celles-ci ont souvent déstabilisé les candidats. Suivent quelques exemples.

Comment amorcer l'année ? Comment utiliser le CECRL comme outil didactique pour évaluer, pour concevoir des progressions, pour mettre en œuvre la différenciation ? Comment penser la différenciation en UPE2A ? En quoi l'effectif réduit permet-il de proposer à chacun un parcours pour ainsi dire personnalisé, compte-tenu de la forte hétérogénéité qui caractérise les élèves accueillis (de par leur langue d'origine, leur passé scolaire, leur niveau en français, leur âge...) ? Accueillir un élève allophone de 11 ans, de 15 ans : les enjeux sont-ils les mêmes ? Comment faire de cette hétérogénéité un atout ? Quels supports et quelles méthodes pédagogiques utiliser au vu de tel ou tel objectif ? Pour les enseignants du premier degré : quels sont les points de vigilance qui s'imposent quand l'élève apprend à lire-écrire dans une langue qu'il ne maîtrise pas encore à l'oral ? Comment analyseriez-vous les erreurs de cet élève, dont vous venez de nous soumettre la production écrite ? Que corrigeriez-vous dans un premier temps ? Comment ? Quels sont les actes de langage que vous travaillez principalement dans le cadre de la séquence présentée ? Quelles structures syntaxiques voulez-vous que les élèves mémorisent ? A travers quelles activités de transfert ? etc.

❖ Le Français Langue de Scolarisation

Bien que le FLSc se trouve au cœur des enjeux de l'UPE2A, plusieurs candidats, dont le rapport autant que l'exposé avaient par ailleurs convaincu le jury, se sont trouvés en difficulté quand leur a été demandé de remanier la séquence ou l'activité présentée dans une optique résolument FLSc.

Cette dimension implique d'abord un travail en étroite concertation avec l'ensemble des collègues, ce qui exige de l'enseignant d'UPE2A de solides compétences relationnelles et un goût prononcé pour le travail d'équipe. Il convient de s'interroger sur les modalités de cette concertation, sans en ignorer les possibles écueils – car effectivement, la tâche n'est pas simple. Que mettre en place pour que l'inclusion soit profitable à l'élève, légère pour l'enseignant de la classe de référence, voire enrichissante pour le groupe ? Sur quels critères et à quel rythme programmer l'inclusion progressive dans la classe de référence ? A partir de quel niveau d'autonomie linguistique peut-on décréter que l'élève « n'a plus besoin de l'UPE2A » ? Comment maintenir malgré tout un suivi ? Des soutiens ponctuels si nécessaire ?

La concertation implique aussi que l'enseignant d'UPE2A articule dès que possible l'enseignement spécifique qu'il dispense au sein de l'unité pédagogique et les enseignements que reçoivent l'ensemble des élèves en classe générale... sachant que tous ne relèvent pas d'une classe de référence de même niveau...

C'est bien là qu'intervient le FLSc dans ses objectifs et sa didactique, c'est là aussi ce qui le distingue du FLE, c'est là enfin ce qui permet d'établir la nuance – mais elle est de taille – avec

le FLS. Pourquoi un brillant Master en FLE et/ou une solide expérience en AEFE nécessitent-ils un complément de formation quand on veut enseigner en UPE2A ? Comment utiliser des ressources et méthodes issues du FLE en les adaptant aux objectifs du FLSco ? Comment permettre au plus vite aux élèves de dépasser le français de communication, qui ne leur suffira pas à réussir à l'école ? Comment ne pas différer l'entrée dans l'écrit, l'articuler au plus vite à la formulation orale ? Intégrer la lecture littéraire ? Faire le lien entre les items du CERCL et les compétences du Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture ? Comment construire des séquences en lien avec les thématiques des programmes ? Comment aborder en UPE2A l'histoire ? la géographie ? Comment utiliser les manuels et en adapter certains contenus ?

Ces questionnements suffisent à mettre en évidence combien la tâche du professeur d'UPE2A est complexe. Le jury en a bien conscience et ne prétend nullement avoir réponse à tout. Par contre, il est impensable de valider un candidat qui ne se serait jamais posé ces questions, ou, pire, qui semblerait les trouver superflues.

Les candidats dont les prestations ont été le plus appréciées sont donc bien ceux qui ont réussi à faire des propositions pragmatiques, conformes au cadre institutionnel d'une part, étayées par la recherche universitaire d'autre part, en toute connaissance des difficultés potentielles de mise en œuvre, et adaptées au terrain. Terrain guyanais en l'occurrence.

❖ **Les enjeux de l'UPE2A dans le contexte guyanais**

Bien qu'il s'agisse d'une certification nationale, le jury a été sensible aux enseignants qui témoignaient d'une bonne connaissance du contexte guyanais et de ses particularités. A nouveau, nous engageons à réfléchir en amont, à se documenter, à échanger, à observer. Quelques mois d'exercice dans notre académie n'y suffisent probablement pas.

D'où viennent nos élèves accueillis en UPE2A ? Quelles sont les langues représentées ? Y-a-t-il relative homogénéité linguistique, ou forte hétérogénéité ? (selon la commune de Guyane, les réponses seront très différentes, et ces différences peuvent avoir une incidence, non sur les objectifs mais sur les choix opérés par l'enseignant d'UPE2A pour atteindre ces objectifs). A quels moments serait-il utile d'avoir quelques connaissances sur les langues maternelles des élèves ? Où trouver les ressources ? Peut-on accueillir en UPE2A des élèves allophones mais cependant de nationalité française ?...

Un regard vers le dossier, à la fois distinct et annexe, du plurilinguisme, ne peut qu'ouvrir des perspectives. N'hésitez pas à vous renseigner sur la politique des langues en Guyane, le rôle des ILM, les classes bilingues, l'éveil aux langues, la grammaire contrastive...

Pour conclure, le jury tient à remercier les candidats qui, outre les critères d'admission ci-dessus rappelés, ont partagé avec une authenticité conjuguant sensibilité et réalisme, leur engagement au service des élèves les plus vulnérables.

L'enseignant d'UPE2A, de toute évidence, joue un rôle déterminant. C'est son professionnalisme, mais aussi son imagination (comment donner envie de s'exprimer, d'exister en français ?) qui créeront les conditions d'un accueil réussi. C'est aussi son humanité, si l'on songe au parcours souvent douloureux des enfants venus d'ailleurs. C'est enfin sa conscience politique au sens élargi du terme, car il n'est tout simplement pas possible d'enseigner en UPE2A si l'on est au fond de soi réticent ou juste indifférent à l'altérité.

La responsabilité du professeur d'UPE2A est donc lourde, mais sa mission est belle. En effet, des conditions initiales de cet accueil qu'il assure en premier lieu, découle bien souvent toute la suite : inclusion scolaire, confiance et estime de soi, sentiment d'appartenance, intégration au tissu social...

Face aux flux migratoires qui actuellement remodelent le monde entier, et notre petit territoire en particulier, on peut concevoir que les enjeux de l'UPE2A soient singulièrement importants.

Le jury

<i>A Saint-Laurent du Maroni</i>	<i>A Cayenne</i>
Patricia CIPPE Professeure de Lettres et UPE2A - Chargée de mission pour l'Inspection de Lettres	Sylvie ANDRIGHETTI Professeure de Lettres et UPE2A - Chargée de mission pour l'Inspection de Lettres
Patricia TABOURNEL Formatrice académique	Sandra HO-CHOUNG-TEN Professeure de Lettres et UPE2A – Formatrice académique
Romuald JANIN IEN et Directeur du CASNAV	
AnneClaire RENAUDIN FF-IA-IPR de Lettres et Présidente du jury	